

CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD
NORTH ATLANTIC COUNCIL

Hand

EXEMPLAIRE N° 67
COPY

ORIGINAL: ANGLAIS
22 septembre, 1965

NATO CONFIDENTIEL
DOCUMENT DE TRAVAIL
AC/89-WP/168 (Révisé)

SOUS-COMITE SUR LA POLITIQUE ECONOMIQUE SOVIETIQUE

REVUE ECONOMIQUE DES PAYS DE L'EST EUROPEEN ET DE LA ZONE D'OCCUPATION
SOVIETIQUE D'ALLEMAGNE

Note du Président

La Direction des Affaires Economiques a établi la version révisée ci-jointe du projet de rapport sommaire par le Secrétariat International sur la revue économique des pays de l'Est européen et de la Zone d'occupation soviétique d'Allemagne, à la lumière de l'échange de vues préliminaire qui a eu lieu au sein du Sous-Comité au cours de sa dernière réunion du jeudi 9 septembre, et en s'efforçant de tenir compte des suggestions faites par certains membres du Sous-Comité.

2. Ce texte révisé comprend les amendements présentés par diverses délégations et est différent du texte original en ce qu'il présente les résumé et conclusions au début du document, la partie descriptive commençant au paragraphe 8. Le texte original AC/89-WP/168 et la version révisée ci-jointe seront tous les deux placés à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Sous-Comité, afin de permettre aux délégations de choisir la présentation définitive de ce rapport destiné au Comité Economique.

(Signé) A. VINCENT

OTAN/NATO
Paris, XVIème.

NATO CONFIDENTIEL

DECLASSIFIED - PUBLIC DISCLOSURE / DECLASSIFIE - MISE EN LECTURE PUBLIQUE

SOUS-COMITE SUR LA POLITIQUE ECONOMIQUE SOVIETIQUE

REVUE ECONOMIQUE DES PAYS DE L'EST EUROPEEN
ET DE LA ZONE D'OCCUPATION SOVIETIQUE D'ALLEMAGNE

Rapport sommaire par le Secrétariat International

Compte tenu des faits survenus récemment dans les pays communistes d'Europe de l'Est (1), il a paru utile d'intensifier au sein de l'OTAN l'échange de renseignements sur la situation économique actuelle de ces pays en vue de parvenir à une évaluation commune de la direction prise par leur économie et des perspectives commerciales qu'ils peuvent offrir. Le Sous-Comité sur la Politique économique soviétique a été chargé d'entreprendre ces études économiques en se fondant sur les rapports qui seraient établis par les pays de l'OTAN s'intéressant particulièrement à un pays déterminé de l'Europe de l'Est (2).

2. La Délégation des Etats-Unis a offert d'inaugurer cette nouvelle série d'études par une note sur l'économie roumaine, qui a été examinée par le Sous-Comité le 6 novembre 1964; une note italienne sur l'économie tchécoslovaque l'a été le 11 février 1965, une note française sur l'économie polonaise le 25 février, une note allemande sur la Zone d'occupation soviétique le 29 avril; une note du Royaume-Uni sur la Hongrie le 24 mai, et une note allemande sur la Bulgarie le 2 juillet 1965. De hauts fonctionnaires nationaux, notamment certains représentants des pays de l'OTAN en poste dans les capitales des pays de l'Europe de l'Est examinés, ont participé à ces diverses sessions. Un rapport sommaire sur chacun des pays jusqu'ici étudiés a été soumis au Conseil par l'intermédiaire du Comité Economique (3).

(1) Aux fins de la présente étude, l'expression "Europe de l'Est" ne comprend pas l'URSS, l'Albanie et la Yougoslavie.

(2) AC/89-R/55, Point I.

(3) C-M(65)18 sur la Roumanie;
C-M(65)41 sur la Tchécoslovaquie;
C-M(65)42 sur la Pologne;
C-M(65)63 sur la Zone d'occupation soviétique;
C-M(65)57 sur la Hongrie, et
C-M(65)

3. Le Sous-Comité a tenu compte tout au long de cet exercice d'un rapport antérieur (1) établi l'année dernière par le Comité Economique avec le concours de fonctionnaires nationaux comme suite à la décision du Conseil lui demandant de formuler "des recommandations quant aux mesures économiques que l'OTAN pourrait prendre pour amener un relâchement des liens entre l'URSS et les différents satellites" (2); les autres études de l'OTAN, achevées ou en voie de l'être sur l'évolution économique générale des pays de l'Est européen, les relations de ces pays avec le COMECON, leur commerce avec les pays de l'OTAN, etc... ont également été prises en considération (3).

4. Le Sous-Comité a pensé que le Comité Economique et le Conseil pourraient être intéressés par une revue d'ensemble qui résumerait les études sur les différents pays et comparerait leur situation présente et les tendances à venir de leurs économies, notamment du point de vue du commerce extérieur.

(1) Voir C-M(64)78.

(2) C-R(63)58, paragraphe 50.

(3) Voir AC/127-WP/153(série) et autre documents figurant en Annexe au AC/89-A/70.

3. Bien que tous les pays d'Europe de l'Est désirent accroître leur commerce avec l'Occident afin d'améliorer la qualité de leur production, - et dans le cas de la Zone d'occupation soviétique afin de s'affranchir des livraisons de la République Fédérale et obtenir la reconnaissance diplomatique - ils s'opposeraient certainement à tout déplacement de leur commerce d'une ampleur telle qu'il risquerait de provoquer des contremesures soviétiques. Les degrés variables de dépendance à l'égard de l'Union Soviétique déterminent les limites du relâchement praticable des liens commerciaux avec celle-ci. Bien pourvue en matières premières, la Roumanie semble être, dans une certaine mesure, dans une meilleure position que les autres pays. Les Soviétiques pourraient permettre à la Hongrie, pays de l'Est européen qui avant le soulèvement de 1956 avait le plus fort pourcentage de commerce avec les pays de l'OTAN, de renouer, au moins jusqu'à un certain point, ses liens avec l'Occident. Une expansion considérable du commerce des pays de l'OTAN semblerait également possible dans le cas de la Bulgarie où l'emprise économique de l'Union Soviétique est si forte que cette dernière peut aisément tolérer un accroissement substantiel du commerce de ce pays avec les pays de l'OTAN. En Pologne, Tchécoslovaquie et particulièrement dans la Zone d'occupation soviétique d'Allemagne - les raisons politiques et militaires semblent si puissantes que probablement aucun de ces gouvernements ne peut ou ne veut entreprendre quoi que ce soit qui puisse éveiller la suspicion de l'URSS, même s'il devait en tirer des avantages économiques; il est vrai, par contre, que la grande dépendance politique de ces pays à l'égard de l'Union Soviétique, pourrait calmer les appréhensions de celle-ci à l'égard d'une intensification éventuelle de leurs relations commerciales avec l'Ouest, compte tenu de l'accroissement de la capacité industrielle de ces pays qui en résulterait et de l'avantage qu'en obtiendrait l'Union Soviétique elle-même.

4. Aucun des pays de l'Est européen, à l'exception peut-être de la Bulgarie, n'est satisfait des bénéfices tirés de son appartenance au COMECON. Il ne faut cependant pas s'attendre à ce qu'ils quittent cet organisme; ils semblent avoir moins de raisons de le faire depuis que le COMECON a abandonné, pour le moment au moins, ses plans les plus ambitieux.

5. L'expérience montre qu'à elle seule l'expansion du commerce entre les pays de l'OTAN et les pays communistes de l'Europe de l'Est ne réduit pas automatiquement la part de l'Union Soviétique dans le commerce de ces derniers. Au cours des années récentes, ce ne fut le cas que pour la Roumanie. Dans celui de la Hongrie, un fort accroissement de la part de l'URSS s'est accompagné d'une réduction considérable de la part des pays de l'OTAN. Il semble donc que la Roumanie et la Hongrie soient les seuls pays où une expansion du commerce avec les pays de l'OTAN puisse contribuer directement à un relâchement des liens économiques de ces pays avec l'URSS. Tous les autres pays de l'Europe de l'Est semblent accroître parallèlement leur commerce avec les pays de l'OTAN et avec l'Union Soviétique -

phénomène compréhensible étant donné la grande inter-dépendance entre leurs économies et celle de l'Union Soviétique : la demande de matières premières et d'énergie d'origine soviétique croît à mesure que se développent les exportations de produits finis et semi-finis de ces pays vers les pays de l'OTAN.

6. Bien que la composition des exportations des pays de l'Est européen subisse d'importants changements quant aux types de produits exportés, les relations commerciales entre l'Occident et les pays d'Europe de l'Est continueront à être limitées par la gamme peu étendue de produits que ces pays ont à offrir, la médiocre qualité de ceux-ci, les facilités de service insuffisantes, etc., et également par les restrictions quantitatives et autres qui entravent l'entrée des exportations de ces pays sur les marchés occidentaux.

7. En ce qui concerne la politique économique des pays de l'OTAN, le Sous-Comité estime que, malgré les divers obstacles auxquels se heurtent les échanges commerciaux avec les pays d'Europe de l'Est et malgré le fait que l'expansion du commerce entre ces pays et ceux de l'OTAN, à elle seule ne diminuera pas nécessairement leur dépendance économique vis-à-vis de l'Union Soviétique :

- (i) les pays de l'OTAN devraient continuer à encourager les relations commerciales avec les pays de l'Est européen; en l'absence de tels encouragements, en effet, leur part actuelle dans le commerce d'Europe de l'Est risquerait de décroître de manière sensible; en outre, il peut y avoir un lien entre le commerce avec l'Occident et l'étendue des réformes économiques introduites en Europe de l'Est: d'une part, en laissant aux entreprises individuelles une plus grande liberté dans le choix de leurs fournisseurs et utilisateurs, de telles réformes peuvent à l'avenir favoriser une expansion des échanges avec l'Ouest; d'autre part, même si celle-ci s'accompagne d'un accroissement du commerce entre l'Europe de l'Est et l'Union Soviétique, elle peut faciliter la mise en oeuvre de nouvelles mesures économiques et contribuer ainsi à introduire progressivement en Europe de l'Est des éléments de liberté qui pourraient se développer et même s'étendre à la vie politique de ces pays;
- (ii) ils devraient s'efforcer de faciliter l'accès des produits de l'Est européen à leurs marchés par toute mesure qu'ils jugent appropriée, en veillant cependant à ne pas porter préjudice aux intérêts légitimes des autres pays, notamment ceux du monde libre qui

sont encore en voie de développement. Ils pourraient en particulier examiner la possibilité de supprimer les restrictions quantitatives sur les marchandises importées des pays de l'Est européen, à la condition que ceux-ci s'abstiennent de toute action de nature à perturber les marchés occidentaux. De plus, les pays occidentaux pourraient considérer avec une attention toute particulière les démarches entreprises par certains pays de l'Est européen auprès des organismes économiques internationaux tels que le GATT; il apparaît en effet, que l'issue des contacts pris par la Pologne avec le GATT dans le cadre du "Kennedy-round", et avec la Communauté Economique Européenne influencera fortement l'attitude des autres pays de l'Est européen envers les organismes économiques internationaux de l'Occident. Les pays occidentaux devraient également continuer à examiner le problème des crédits aux pays de l'Est européen, compte tenu de la nécessité d'éviter de donner aux pays à commerce d'Etat la faculté de jouer les firmes occidentales les unes contre les autres; selon certaines délégations, les pays de l'OTAN devraient s'efforcer de coordonner leurs politiques de crédits vis-à-vis de ces pays, ceci constituant toutefois un problème qui n'a pas été entièrement discuté au cours de ces examens; d'une manière générale, les pays occidentaux devraient poursuivre une politique économique suffisamment souple afin d'être à même de tirer parti de toute ouverture que l'évolution économique en Europe de l'Est pourrait leur offrir, en conservant présentes à l'esprit les nombreuses différences entre les pays de cette région, dues à leur importance, à la géographie, à l'histoire, au niveau de développement, à la dépendance à l'égard de l'Union Soviétique, etc...

- (iii) les pays membres devraient continuer à étudier à l'OTAN l'évolution économique des différents pays de l'Est européen et à se consulter sur les politiques économiques qui peuvent être appliqués à ces pays afin de servir au mieux les intérêts de l'Alliance.

B. SITUATION ECONOMIQUE INTERIEURE

(a) Superficie et population

8. Les cinq pays communistes d'Europe de l'Est et la Zone d'Occupation soviétique d'Allemagne recouvrent environ un million de Km², soit 20% du continent européen, non comprise l'Union Soviétique. Leur taille varie sensiblement: la Pologne et la Roumanie ont une superficie relativement grande (313.000 Km² et 238.000 Km² respectivement), tandis que la Tchécoslovaquie, la Bulgarie, la Zone d'occupation soviétique d'Allemagne(1) et la Hongrie n'occupent qu'environ 100.000 Km² chacune (2). La Pologne

(1) L'emploi du mot "pays" lorsqu'il s'agit de la zone d'occupation soviétique d'Allemagne n'implique pas que cette zone est considérée comme un pays indépendant au même titre que les autres pays communistes d'Europe de l'Est.

(2) Voir Annexe I.

et la Roumanie ont une longue frontière commune avec l'Union Soviétique; la Tchécoslovaquie et la Hongrie n'en ont qu'une courte. Quant à la Zone d'occupation soviétique et à la Bulgarie, elles sont séparées de l'URSS par la Pologne et la Roumanie respectivement. Trois de ces pays possèdent des frontières communes avec les pays membres de l'OTAN : la Bulgarie avec la Grèce et la Turquie, la Tchécoslovaquie et la Zone avec la République Fédérale d'Allemagne. La Tchécoslovaquie et la Hongrie n'ont pas d'accès direct à la mer.

9. Les chiffres de la population diffèrent aussi largement : la Pologne a 31 millions d'habitants, la Roumanie 19 millions, la Zone 17 millions, la Tchécoslovaquie 14 millions, la Hongrie 10 millions et la Bulgarie 8 millions. Le total - près de 100 millions d'habitants - représente 23% de la population européenne, non comprise celle de l'Union Soviétique.

(b) Evolution générale

10. D'importants facteurs historiques et politiques ont modelé les économies des divers pays de l'Est européen. A la suite de la Seconde Guerre Mondiale, tous ces pays ont été occupés par l'Union Soviétique qui réussit à y installer des régimes communistes et à imposer son propre système économique et social. La base géographique de la Pologne a été sensiblement changée. La Tchécoslovaquie et la Pologne, traitées en anciens "alliés", furent autorisées à confisquer les biens allemands alors que ceux-ci, dans les autres pays, furent revendiqués par l'Union Soviétique comme butin de guerre. La Zone d'occupation soviétique a été détachée de l'ensemble économique allemand, son économie démantelée et, jusqu'au milieu des années 1950, elle a dû payer à titre de réparations des redevances plus lourdes que celles imposées à d'autres anciens "ennemis". Après les soulèvements de 1956 en Pologne et en Hongrie, Gomulka atténua la rigidité du système de contrôle et de planification et permit aux travailleurs des fermes collectives de revenir à l'exploitation agricole individuelle, tandis que Kadar resserrait l'étreinte du pouvoir et rompait de nombreux liens économiques et autres de la Hongrie avec les pays occidentaux.

11. Le niveau de développement économique varie sensiblement selon les pays. Deux d'entre eux - Tchécoslovaquie et Zone d'occupation soviétique - sont hautement industrialisés : le produit national brut (PNB) par habitant y dépasse d'environ 25 à 30% celui de l'Union Soviétique et est sensiblement égal à celui de nombreux pays avancés d'Occident. La Roumanie et la Bulgarie sont encore arriérées: leur PNB par habitant n'atteint que 60% environ de celui de l'Union Soviétique; la Hongrie et la Pologne occupent des positions intermédiaires, avec un PNB par habitant qui représente 75% de celui de l'Union Soviétique.

12. Les économies des divers pays examinés, une fois leur reconstruction achevée et les demandes soviétiques de réparation satisfaites, ont progressé rapidement durant la seconde moitié des années 1950. Au cours des années récentes cependant, les taux de croissance ont diminué dans tous les pays de la région, notamment dans les plus avancés. La Tchécoslovaquie a subi une grave crise économique en 1963 : la chute de 4% de son revenu national, officiellement reconnue, constitue une réfutation frappante de l'argument selon lequel le communisme offre la meilleure garantie d'une croissance rapide et soutenue. En fait, le système rigide de planification centralisée de type soviétique apparaît de moins en moins approprié à mesure que l'économie se développe.

(c) Production industrielle

13. Conformément à la doctrine économique communiste, l'industrie et spécialement l'industrie lourde, a été particulièrement favorisée dans tous ces pays. Au cours de la période 1960-64, la production industrielle brute a, en moyenne annuelle, progressé comme suit : Roumanie 15%, Bulgarie 11%, Hongrie 10%, Pologne 9% (comme en Union Soviétique), Tchécoslovaquie et Zone d'occupation soviétique d'Allemagne 6%. Ces chiffres font apparaître une relation, mais à rebours, entre le stade de développement et le rythme d'expansion de l'économie, des taux de croissance élevés caractérisant les premières phases de l'industrialisation.

(d) Emploi

14. La situation de l'emploi constitue un problème majeur qui demeure loin d'être résolu. Tandis que des pénuries de main-d'oeuvre de plus en plus aigües se manifestent dans les économies avancées de la Zone d'occupation soviétique d'Allemagne et de la Tchécoslovaquie, le problème du chômage, qui selon le dogme communiste ne saurait exister dans une économie de type soviétique, se pose en fait sous une forme ouverte ou déguisée dans tous les autres pays et en particulier en Pologne. La faculté de puiser dans les réserves de main-d'oeuvre rurale non-qualifiée qui sont encore abondantes dans la plupart des pays a été jusqu'ici l'un des principaux facteurs de progrès rapides dans l'industrie; mais l'accent étant maintenant placé, même dans les pays les moins développés de la région, sur l'amélioration de la qualité, cette source de main-d'oeuvre non-qualifiée a perdu de sa valeur. En outre, les pays du COMECON ne semblent pas avoir de plan pratique pour assurer entre eux des mouvements notables de main-d'oeuvre. Même si un tel plan était adopté, les dirigeants d'Europe de l'Est devront de plus en plus concentrer leurs efforts sur la formation technique des travailleurs non-qualifiés.

(e) Agriculture

15. L'agriculture est entièrement collectivisée dans tous les pays de la région, sauf en Pologne où l'exploitation agricole individuelle prévaut encore; mais comme les tenures sont extrêmement petites et les interventions gouvernementales très étendues, ce type d'agriculture n'a pas donné jusqu'ici de meilleurs rendements que les fermes collectives des autres pays de la région. Au cours des cinq dernières années, la production agricole a augmenté en Pologne et en Tchécoslovaquie au taux moyen annuel de 2% (comme en Union Soviétique), contre 4% dans la Zone, 3% en Bulgarie et 1% seulement en Roumanie et en Hongrie, deux pays dont les rentrées en devises, comme dans le cas de la Pologne, dépendent étroitement des exportations agricoles. Devant les médiocres résultats de l'agriculture, la plupart des gouvernements ont récemment tempéré leur hostilité envers la possession par les travailleurs des fermes collectives de parcelles à titre privé; bien que celles-ci ne couvrent que 10% des terres arables elles fournissent jusqu'à 25% de la production agricole totale et davantage encore en matière d'élevage. Différents stimulants ont été introduits; certains consistent à donner aux travailleurs des fermes collectives des gratifications déterminées en fonction des résultats obtenus sur les terres même qu'ils cultivent; les gouvernements espèrent de cette manière rendre plus productifs les investissements considérables opérés dans l'agriculture; la part de celle-ci dans le total des investissements excède souvent, en effet, la proportion correspondante dans les pays occidentaux comparables.

(f) Réformes économiques

16. Le système rigide de planification et de contrôle centralisés de type soviétique s'avérant inefficace, particulièrement dans les économies les plus avancées, tous les pays de cette région procèdent, à des degrés divers, à la révision de leur politique économique. Si les moins développés n'ont pas encore dépassé le stade des discussions et de l'expérimentation, par contre des réformes économiques ont été introduites au cours de 1963 dans la Zone d'occupation soviétique d'Allemagne et en janvier 1965 en Tchécoslovaquie. Ces réformes présentent de nombreux traits communs avec les propositions formulées antérieurement en URSS et en Pologne par les Professeurs Libermann, Lange et d'autres, et sont également influencées dans une certaine mesure par l'exemple yougoslave. Sur un plan théorique au moins, elles peuvent être tenues pour la révision la plus radicale qui ait eu lieu jusqu'ici en matière de politique économique dans un pays communiste, Yougoslavie exceptée.

17. Les réformes consistent dans une décentralisation de la planification et de la fixation des prix et dans l'introduction de certains éléments de l'économie de marché. Dans les entreprises le critère du profit prend une importance accrue et des contacts directs entre fournisseurs et utilisateurs seront établis dans certaines branches de l'économie. Tous les pays expérimentent

actuellement certains types de stimulants, afin d'encourager la fabrication de produits de qualité ainsi que le rendement de l'économie. Dans plusieurs d'entre eux la réglementation du commerce extérieur a été quelque peu modifiée pour permettre aux entreprises produisant pour l'exportation d'effectuer leurs calculs économiques sur la base des prix mondiaux et de procéder à des règlements en devises étrangères.

C. RELATIONS ECONOMIQUES EXTERIEURES

(a) Importance du commerce extérieur pour les économies d'Europe de l'Est

18. Pour les économies des pays examinés, l'importance du commerce extérieur est inversement proportionnelle au chiffre de leur population : le pourcentage des importations par rapport au PNB (estimé) est le plus élevé en Bulgarie et en Hongrie (17% et 13% respectivement); il s'établit aux environs de 10% en Tchécoslovaquie et dans la Zone soviétique, et de 8% en Roumanie et en Pologne. Ces chiffres sont sensiblement inférieurs à ceux des pays occidentaux comparables, vraisemblablement parce que dans les économies centralment planifiées de type soviétique le commerce extérieur constitue un élément difficile à manier : un système plus souple permettrait, semble-t-il, un essor considérable de ce commerce.

19. Les six pays examinés pris ensemble effectuent un peu plus de 6% du commerce mondial, soit plus que l'Union Soviétique (4,5%), mais moins que certains pays occidentaux considérés isolément, tels que les Etats-Unis, le Royaume-Uni ou la République Fédérale d'Allemagne. La part des différents pays d'Europe de l'Est dans le commerce mondial varie comme suit : Zone soviétique 1,6%, Tchécoslovaquie 1,5%, Pologne 1,2%, Hongrie 0,8%, Roumanie et Bulgarie 0,6% chacune. Depuis 1955, le volume du commerce extérieur a plus que doublé dans tous les pays de la région, se développant un peu plus rapidement en Hongrie et en Roumanie et plus lentement en Tchécoslovaquie; en Bulgarie il ne s'est pas accru moins de quatre fois.

(b) Distribution géographique du commerce extérieur

20. L'Union Soviétique constitue le partenaire commercial le plus important des pays d'Europe de l'Est. En 1963, sa part dans le commerce extérieur total s'établissait comme suit : 55% pour la Bulgarie, 48% pour la Zone d'occupation soviétique (1), 42% pour la Roumanie, 40% pour la Tchécoslovaquie et 34% pour la Pologne et la Hongrie. Ces pays sont tributaires de l'Union soviétique à la fois comme source d'approvisionnement pour la presque totalité de leurs matières premières (notamment le pétrole brut acheminé par le pipeline du COMECON et le minéral de fer) et comme débouché pour leurs produits manufacturés. Dans les pays les moins développés de la région, les livraisons soviétiques d'équipement et de pièces détachées sont essentielles à certaines industries clés. La plupart de ces pays ont reçu

(1) Commerce intra-allemand inclus. Si celui-ci est exclu, le pourcentage monte à 53%.

sous une forme ou sous une autre une aide économique de l'Union Soviétique et, en cas de nécessité, ils peuvent compter sur elle pour l'octroi de crédits supplémentaires, pour la fourniture de céréales, etc.. Le fait, en outre, qu'ils aient tous été obligés d'adopter le système soviétique de planification centralisée, qui comporte le contrôle étatique de toutes les transactions extérieures, rend les relations commerciales entre ces pays plus aisées qu'avec des pays à économie de marché. Bien que les projets soviétiques visant à établir une planification supranationale sous l'égide du COMECON aient jusqu'à présent échoué en raison surtout de l'opposition de la Roumanie, la coordination économique - principalement sur la base d'accords bilatéraux entre les divers pays de l'Est européen et leur plus important partenaire commercial, l'Union Soviétique - est déjà bien avancée.

21. En 1963, la part des pays de l'OTAN dans le commerce extérieur total des pays de l'Est était de 20% pour la Pologne et la Roumanie, 18% pour la Zone soviétique (commerce intra-allemand inclus; si ce dernier est exclu le pourcentage n'est plus que de 7%), 15% pour la Hongrie, 13% pour la Bulgarie et 10% pour la Tchécoslovaquie. Ces chiffres dépassent de beaucoup la part des pays communistes dans le commerce extérieur des pays de l'OTAN, qui, en moyenne, s'établit aux environs de 4%, exception faite pour la Grèce (15%), l'Islande (15%) et de la Turquie (8%). Environ 80% du commerce total des pays de l'OTAN avec les pays de l'Est européen est assuré par 5 pays membres de l'Alliance : la République Fédérale d'Allemagne (35%), le Royaume-Uni (13%), l'Italie (12%), la France (8%) et les Etats-Unis (8%).

22. La part respective de l'Union Soviétique et des pays de l'OTAN dans le commerce extérieur des pays d'Europe de l'Est a subi depuis 1955 des changements majeurs (1). Bien que la part de l'Union Soviétique (et des autres pays de l'Est européen) ait pu être surestimée en raison de l'utilisation dans le commerce entre pays du COMECON de prix supérieurs aux prix mondiaux, les tendances suivantes peuvent être dégagées de l'évolution du commerce des pays de l'Est européen avec les différentes régions du monde : en ce qui concerne la Zone d'occupation soviétique d'Allemagne et la Tchécoslovaquie, la part de l'Union Soviétique s'est accrue au détriment du reste du monde tandis que celle des pays de l'OTAN est demeurée presque constante; dans le cas de la Pologne, la part de l'Union Soviétique et celle des pays de l'OTAN ont légèrement augmenté alors qu'a diminué la part du commerce avec le reste du monde; pour la Hongrie, la part de l'Union Soviétique s'est élevée sensiblement au détriment de celle des pays de l'OTAN (par suite du soulèvement de 1956); un mouvement contraire s'observe pour la Roumanie :

(1) Voir Annexe II.

la part de l'Union Soviétique s'est considérablement abaissée au bénéfice des pays de l'OTAN; dans le cas de la Bulgarie, l'accroissement marqué de la part de l'Union Soviétique s'est accompagné d'une forte progression de la part des pays de l'OTAN, tandis que celle des autres pays de l'Est européen accusait une chute sensible.

(c) Perspectives d'évolution des relations économiques extérieures

23. Il a été reconnu durant les discussions au sein du Comité que les perspectives d'avenir des relations économiques extérieures des pays de l'Est seraient influencées par d'autres considérations que celles d'ordre purement économique. Particulièrement importante à cet égard est la présence de troupes soviétiques dans certains pays - quatre divisions en Hongrie, deux en Pologne et vingt dans la Zone d'occupation soviétique d'Allemagne (qui à cet égard, ainsi que pour d'autres raisons, constitue un cas spécial qui ne saurait être traité à fond dans le cadre de la présente étude); les forces armées des pays de l'Est européen sont en outre équipées d'armes soviétiques modernes et intégrées dans le système du Pacte de Varsovie; enfin, les dirigeants de certains pays tels que la Pologne et la Tchécoslovaquie peuvent tenir pour indispensable le maintien de liens étroits avec l'Union Soviétique, aussi longtemps que les problèmes de frontières; de nationalités, etc... n'auront pas été réglés.

24. Sur le plan économique, les perspectives d'un développement rapide du commerce des pays de l'Europe de l'Est avec l'Occident ne semblent pas très favorables pour les raisons suivantes :

- le fait que pour les pays les moins avancés de la région - Pologne, Hongrie, Roumanie et Bulgarie, - les produits agricoles représentent les principales sources de devises fortes. Or l'accroissement des ventes de ces produits est difficile en raison des diverses restrictions quantitatives et autres qui entravent leur accès en Occident;
- ces circonstances se trouvent quelque peu aggravées par la mise en application progressive des dispositions du Traité de Rome sur l'agriculture, les Polonais ont pris contact avec la Commission du Marché Commun, mais il n'est pas du tout certain que l'issue de ces négociations parvienne à les satisfaire;
- la difficulté qu'éprouvent les pays de l'Est européen, notamment les moins développés, à offrir, sur les marchés occidentaux, des produits manufacturés d'une qualité compétitive; d'autre part, les produits de qualité inférieure pour la consommation courante, tels que les textiles et les chaussures, sont parfois offerts à des prix très compétitifs de sorte que les pays occidentaux s'estiment obligés de maintenir

certaines restrictions pour protéger leurs propres industries; en outre, la gamme des produits composant l'ensemble des exportations des pays de l'Europe de l'Est se modifie et les exportations de machines, d'équipement et de produits manufacturés tendent à gagner de l'importance (1); cependant, les délais de livraison, le service après vente, ainsi que la fourniture de pièces détachées laissent beaucoup à désirer et les efforts déployés par les exportateurs pour se servir des diverses formes de publicité en usage en Occident restent sans doute insuffisants;

--la difficulté pour les pays à commerce d'état de fournir une contre-partie valable à l'octroi du traitement de la nation la plus favorisée et de déférer aux obligations que comporte l'appartenance de plein droit, par exemple, au GATT; pour cette raison la Tchécoslovaquie, bien que membre de plein droit de cet organisme depuis sa création, n'a pas reçu des autres membres le traitement intégral de la nation la plus favorisée; toutefois, la possibilité de parvenir à cet égard à un arrangement pratique avec la Pologne dans le cadre du "Kennedy-round" est actuellement examinée;

- la situation tendue de la balance des paiements de la plupart de ces pays avec l'Occident, notamment de la Pologne qui à partir de 1965 devra rembourser les importants crédits que lui ont consentis les Etats-Unis;

- dans le cas spécial de la Zone d'occupation soviétique d'Allemagne, il faut conserver à l'esprit que tout développement du commerce entre celle-ci et les pays industrialisés de l'Occident, s'il était obtenu aux dépens du commerce intra-allemand, risquerait d'affaiblir l'un des derniers liens qui subsistent entre les deux parties de l'Allemagne et de réduire l'efficacité du commerce intra-allemand en tant qu'instrument destiné à protéger la liberté d'accès à Berlin; de plus, en se faisant graduellement accepter en tant que partenaire commercial valable sur la scène internationale, le régime Est-allemand espère être un jour reconnu comme état indépendant.

25. Peuvent être cités parmi les éléments positifs :

- le besoin urgent de tous les gouvernements d'Europe de l'Est de bénéficier de l'expérience technique de l'Occident pour moderniser leurs économies;
- l'intérêt qu'a éveillé chez les gouvernements de l'Europe de l'Est la possibilité d'établir sur leur territoire des entreprises communes avec des firmes occi-

(1) Voir les graphiques en annexe.

dentales, dans le but de remédier au chômage, de participer aux techniques avancées de l'Occident, de rendre plus acceptables leurs propres produits sur les marchés occidentaux et d'obtenir plus aisément des facilités de crédits des pays industrialisés occidentaux;

- le fait que certains gouvernements Est-européens tels que ceux de la Roumanie et de la Hongrie, favorisent l'envoi en Occident d'étudiants et de missions techniques en vue d'y étudier les techniques industrielles et agricoles modernes;
- le désir de certains pays industrialisés occidentaux de promouvoir le commerce avec l'Europe de l'Est, notamment grâce à la conclusion avec les pays de cette région d'accords commerciaux à long terme et à l'octroi de crédits destinés à faciliter la fourniture d'installations industrielles; à cet égard, l'échange de missions commerciales permanentes entre la République Fédérale d'Allemagne et la plupart des pays de l'Est européen est aussi à mentionner; le Royaume-Uni a, en outre, récemment proposé de supprimer les restrictions quantitatives pour une large gamme de produits importés de ces pays, à condition que ceux-ci s'abstiennent de toute action de nature à perturber le marché britannique; la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Pologne et la Bulgarie ont déjà accepté cette proposition; mais il reste à voir jusqu'à quel point le commerce de ces pays avec le Royaume-Uni s'en trouvera accru.

NATO CONFIDENTIEL
ANNEXE I au
AC/89-WP/168 (Révisé)

DONNEES DE BASE

PAYS DE L'EUROPE DE L'EST

(superficie, population, stade de développement et importance du commerce extérieur)

Chiffres de 1963

	Unité	Bulgarie	Tchécoslovaquie	Zone d'occupation Sov. d'Allemagne	Hongrie	Pologne	Roumanie	Total	Union Soviétique
Superficie	1.000 km ²	111	128	108	93	313	238	990	22.400
Population	millions	8,0	14,0	17,0	10,1	31,0	18,9	99,0	227,0
PNB(estimation)(1)	billion US\$	5,4	20,0	25,5	9,8	25,6	12,6	98,9	270,0
PNB par habitant	US\$	670	1.425	1.500	970	830	670	1.000(2)	1.190
Exportations	millions US\$	839	2.456	2.671(3)	1.206	1.770	914	9.856	7.150
Importations	US\$	916	2.153	2.687(3)	1.306	1.979	1.020	9.661	17.040
Commerce extérieur total	\$	1.755	4.609	5.358(3)	2.512	3.749	1.934	19.517	14.190
Commerce extérieur par habitant	US \$	219	328	315	251	121	102	197	62
% des importations dans le PNB	%	17,0	10,8	10,5	13,4	7,7	8,1	9,8	2,6

(1) Aux prix du marché de 1963 sur la base des estimations des Etats-Unis

(2) Moyenne

(3) Y compris le commerce intra-allemand

NATO CONFIDENTIEL

NATO CONFIDENTIEL
ANNEXE II au
AC/89-WP/168 (Révisé)

COMMERCE EXTERIEUR DES PAYS DE L'EST EUROPEEN

PART DES DIFFERENTS GROUPES GEOGRAPHIQUES DANS LE COMMERCE TOTAL

	Union Soviétique		Autres pays de l'Est européen		Pays OTAN		Reste du monde	
	1955	1963	1955	1963	1955	1963	1955	1963
Zone d'occupation soviétique d'Allemagne	38	48	26	28	20(2)	18(2)	16	6
Tchécoslovaquie	35	40	29	31	11	10	25	19
Pologne	32	34	27	27	17(3)	20	24	19
Hongrie	22	34	32	31	24(4)	15	22	20
Roumanie	52(1)	42	20(1)	22	12(1)	20	16	16
Bulgarie	49	54	37	25	6	13	8	8

Remarque Générale: Calculé sur la base des statistiques officielles; les prix utilisés dans le commerce intra-COMECON étant plus élevés, la part des pays OTAN a quelque peu augmenté (voir AC/89-WP/153 série).

- (1) Chiffre 1958 (1955 non disponible, mais semble être à peu près le même).
- (2) Y compris le commerce intra-allemand; si ce commerce était exclu, la part serait seulement de 10%.
- (3) En 1950, la part avait été de 25%.
- (4) En 1959, la part avait été seulement de 13%.

NATO CONFIDENTIEL